

CONSEIL D'ADMINISTRATION – mercredi 10 décembre 2025

Délibération n° 2025_26

Présents avec voix délibératives :

- Mme Anne BABIAN-LHERMET, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- M. Pierre BONNET, Vichy Communauté, titulaire (en visio)
- Mme Valérie CABECAS, Conseil départemental du Cantal, titulaire (en visio)
- M. Christian CHITO, Conseil départemental de l'Allier, suppléant (en visio)
- M. Bruno FAURE, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- Mme Myriam FOUGÈRE, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- Mme Christelle MICHEL-DELEAGE, Conseil départemental de la Haute-Loire, titulaire (en visio)
- M. Michel SAUVADE, Conseil départemental du Puy-de-Dôme, titulaire (en visio)

Présents :

M. Jean-Luc BLANC, Payeur régional, M. Luc LORNAGE, Adjoint au Payeur Régional, M. Frédéric MÜLLER, Directeur de la Régie Auvergne Numérique, Mme Bénié KODJO, Directrice Adjointe de la Régie Auvergne Numérique, M. François TEPPAZ-MISSON, Directeur Adjoint de la Régie Auvergne Numérique, M. Jean-Philippe LAVIGNE et M. Christophe CELLARIER, Conseil Départemental du Cantal, Mme Valérie ESCOT, Conseil Départemental du Puy de Dôme, M. Vincent MAILLARD, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, M. Laurent FAURE, Conseil départemental de la Haute-Loire, M. Benoît MARIUS, Conseil départemental de l'Allier.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts de la Régie « Auvergne Numérique »,
Le quorum étant atteint,

Le Conseil d'Administration de la Régie régionale « Auvergne Numérique » décide d'approuver le Budget Primitif 2026 de la Régie Auvergne Numérique pour un montant de 285 763 843 euros en dépenses et 285 763 843 euros en recettes, présenté dans l'annexe normalisée jointe.

Le Président,



Bruno FAURE